

ENQUETE PUBLIQUE

ETABLISSEMENTS CONTENANT DES INSTALLATIONS OU ACTIVITES CLASSEES EN VERTU DU DECRET DU 11 MARS 1999 RELATIF AU PERMIS D'ENVIRONNEMENT

Références dossier : Commune de Manage : n° PE 21-206 / DPA : 10007316

Concerne la demande de : **SOPURA SA** - Rue de Trazegnies, 199 à 6180 COURCELLES

En vue d'obtenir le **permis d'environnement** pour la **modification de certains dépôts de produits chimiques** (modification des catégories de danger) faisant passer l'établissement SEVESO de seuil bas au seuil haut avec réalisation d'une étude de sûreté. Demande de modification des conditions d'exploiter pour le rejet d'eaux usées industrielles pour le Parc paysager de Tyberchamps, 14 à 7180 Seneffe. Classe 2 SEVESO.

Le dossier peut être consulté à l'administration communale : n° PE 22-206

La notice d'évaluation des incidences, les plans et les autres documents constitutifs du dossier synthétisent suffisamment les principaux paramètres écologiques du projet sur l'environnement. La population intéressée recevra dès lors l'information qu'elle est en droit d'attendre et l'autorité appelée à statuer est suffisamment éclairée sur les incidences possibles du projet sur l'environnement. Dès lors, le Fonctionnaire Technique a décidé que le projet ne doit donc pas être soumis à évaluation complète des incidences et une étude d'incidences sur l'environnement n'est pas nécessaire. Le projet ne fait pas l'objet d'une procédure d'évaluation de l'impact sur l'environnement dans un contexte transfrontière conformément à l'article D.29-11, § 1er, du Livre 1^{er} du Code de l'environnement.

Le Bourgmestre porte à la connaissance de la population qu'une enquête publique est ouverte, relative à la demande susmentionnée.

Date d'affichage de la demande	Date d'ouverture de l'enquête	Lieu, date et heure de clôture de l'enquête	Les observations écrites peuvent être adressées à
08-07-2022	13-07-2022	Commune de Manage Service Environnement Place Albert 1 ^{er} , 1 à 7170 Manage Le 29-08-2022 à 10 h00.	Commune de Manage Service Environnement Place Albert 1 ^{er} , 1 à 7170 Manage

Le dossier peut être consulté du 13 juillet au 29 août 2022 **de préférence sur rendez-vous** au Service Environnement Place Albert 1^{er}, 1 à 7170 Manage. Téléphone : 064/518.261. Email : environnement@manage-commune.be. Suspension des délais entre le 16 juillet et le 15 août.

Lorsque la consultation a lieu un jour ouvrable après 16 heures ou le samedi matin, la personne souhaitant consulter le dossier doit prendre rendez-vous au plus tard vingt-quatre heures à l'avance auprès du service Environnement.

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès de l'administration communale dans le délai mentionné ci-dessus, jusqu'à la clôture de l'enquête. Les réclamations et observations verbales sont recueillies sur rendez-vous par le conseiller en environnement ou, à défaut, par l'agent communal délégué à cet effet.

Tout intéressé peut obtenir des explications techniques sur le projet auprès :

Du demandeur	Du conseiller en environnement (à défaut agent communal délégué à cet effet)	Du fonctionnaire technique
SOPURA SA Rue de Trazegnies, 199 6180 COURCELLES Tel : 071/468010	Commune de Manage Service Environnement Place Albert 1 ^{er} , 1 à 7170 MANAGE Tel : 064/518 261 environnement@manage-commune.be	M. Daniel VANDERWEGEN, Fonctionnaire technique D.P.A. 22 rue de L'Ecluse, 6000 Charleroi 071/65.47.60.

L'autorité compétente pour prendre la décision sur la demande faisant l'objet de la présente enquête publique est le Collège communal de Seneffe.

Manage, le 06/07/2022,

La Directrice Générale f.f.,

Par le Collège,

La Bourgmestre f.f.,

Nathalie VERELST.

Émerence LEHEUT.